

PV de l'Assemblée générale du 24.04.2023 à 20.00h., à la salle communale de Middel

Préambule

Le Président souhaite une très cordiale bienvenue à tous les membres présents et les remercie d'avoir délaissé leurs activités pour venir s'intéresser à celles de notre Association et soutenir notre comité. Ce dernier serait heureux de pouvoir attirer davantage de membres à cette rencontre annuelle, mais les membres présents sont de qualité et tous ceux qui nous soutiennent financièrement, année après année, attestent de la confiance qu'ils nous accordent.

La convocation à la présente assemblée vous a été adressée par lettre du 6 avril dernier. Elle présente les comptes et le rapport du comité imprimé au verso par souci d'économie et d'écologie.

Un problème technique déjà survenu l'an dernier est réapparu cette année dans la numérotation des points de l'ordre du jour. Le Président prie les membres présents d'accepter nos excuses pour ce dysfonctionnement qui ne devrait pas altérer le déroulement de notre assemblée. Dans la présentation des comptes 2022, point 3 de l'ordre jour, le Président apporte trois rectifications, mineures (notifiées aux vérificateurs en temps opportun avant la révision) et présente ses excuses.

L'Ordre du jour prévu est le suivant : 1. Procès-verbal de l'AG du 9.5.2022 / 2. Rapport du comité sur l'exercice 2022 / 3. Présentation des comptes 2022, rapport des vérificateurs et approbation / 4. Divers.

Le mode de convocation et l'ordre du jour n'appellent aucune question ou observation. Dès lors, le Président déclare la présente assemblée valablement constituée et apte à délibérer.

Un scrutateur est désigné en la personne de M. Henri Gauchat. 14 personnes sont présentes. Excusées : Mme l'Archiduchesse M-Hélène d'Autriche, ancienne présidente et la Paroisse de Châtonnaye.

1.PV de l'AG du 9.5.2022

Certains membres présents ont peut-être déjà pris connaissance de ce PV sur notre site. Le Président souhaite que la secrétaire en fasse une lecture complète. Aussitôt dit, aussitôt fait. Le PV ne suscite aucune remarque ni renseignements complémentaires. A la demande du Président qui propose une approbation par mains levées, il est approuvé par acclamations et la secrétaire est remerciée pour son travail.

2.Rapport du Comité

Avec la convocation à la présente assemblée, chaque membre a reçu un rapport sur les faits essentiels de l'année 2022 et sur les activités du comité. Il est de notre devoir en effet de renseigner nos membres sur la marche de notre Association et notre manière de remplir le mandat qui nous a été confié. En voici les éléments principaux : ./.

Après les années Covid, 2022 a vu s'améliorer notre vie de tous les jours et a facilité la récolte de fonds avec la reprise de nos manifestations habituelles. Hélas, le conflit en Ukraine est toujours d'actualité. Nous portons dans notre cœur la souffrance des victimes ainsi que des déplacés et des réfugiés qui frappent à notre porte. Nous n'oublions pas non plus la guerre qui sévit dans l'est du Congo. Le 20 avril dernier, la Liberté informait que 260 groupes armés, locaux ou en provenance de pays voisins, étaient actifs dans plusieurs provinces de l'est du Congo. Que de souffrances y compris pour les populations civiles qui ne sont pas épargnées.

Comme les années précédentes, le comité a déployé toute son énergie pour couvrir le budget et il y est parvenu. Quatre séances ont été nécessaires pour établir les attestations fiscales en janvier, pour organiser le loto du 10 avril à Châtonnaye, pour les convocations à l'AG du 9 mai et son déroulement, pour l'organisation du marché de Noël à Gambach. Nous avons eu à cœur, avec Bruno Perriard, notre webmaster, de réactualiser et enrichir notre site internet. Et Bruno a pu nous donner de bonnes nouvelles : à ce jour, 21'490 internautes ont ouvert le site et ont visité entre 1396 et 3'969 reprises les différentes rubriques.

Le bon résultat de l'exercice comptable 2022 a conforté notre situation financière qui demeure saine. Comme chaque année depuis la fondation de l'Association, nous avons pu assumer le versement des salaires des 15 personnes qui enseignent et encadrent les 280 élèves des classes maternelles et enfantines du Centre St-Nicolas. Ce soutien contribue à dispenser un enseignement de qualité qui est reconnu par les autorités scolaires et apprécié par les parents. A la demande de l'Abbé Emmanuel, notre partenaire en RDC, et vu l'état réjouissant de nos finances en fin d'année, nous avons pu dégager un montant de Fr 4'000.- pour l'achat de matériel didactique et scolaire. L'Abbé nous a fait la promesse de nous envoyer un rapport sur le détail des acquisitions effectuées.

La somme des salaires est pratiquement la même qu'en 2021. Les paiements se font en dollars, quatre fois par année. Le taux de change varie à chaque trimestre, tantôt plus favorable pour nous, tantôt moins. Nos frais administratifs ne représentent que le 2% des recettes ; tout est réalisé bénévolement par les membres du comité. On ne trouve sous ce poste que des débours et factures .

Il est temps pour nous de remercier tous nos amis bienfaiteurs, parrains et marraines, donateurs occasionnels, familles qui nous ont versé les dons reçus lors d'un deuil, bénévoles qui ont travaillé au loto, joueurs du loto, donateurs de marchandises pour le marché de Noël et acheteurs. Le plus petit don nous est aussi précieux que les versements de Fr. 1'000.- qui nous sont parvenus.

Le comité se permettra de faire encore appel à la générosité de vous tous durant l'année 2023 afin que nous puissions mener à bien la mission que vous nous avez confiée. Votre serviteur et ses collègues restent motivés et s'emploieront à trouver de nouveaux membres et à encourager l'école à Lomela à nous donner davantage de nouvelles et de photos pour étoffer notre galerie internet.

3.Présentation des comptes 2022, rapport des réviseurs, approbation et décharge

La parole est donnée à Mme Chantal Perriard qui nous présente les différents postes comptables de 2022. L'exercice affiche un résultat bénéficiaire de Fr 1'443.05. Les entrées (dons, parrainages, quête, loto et marché de Noël) totalisent Fr 21'630.80. Les dépenses pour les salaires se chiffrent à Fr 15'760.- et les frais administratifs demeurent très réduits, soit Fr 309.25.

./.

Le total du bilan s'élève à Fr 36'097.75 et la situation financière demeure saine grâce à une gestion rigoureuse. Les réserves statutaires restent inchangées à Fr 18'000.- et 2 provisions créées ces dernières années totalisent Fr 6'000.-. Le capital au 31.12 se chiffre à Fr 7'749.25.

Nos vérificateurs, Mme Véronique Piccand et M. Jean-François Chatton, par l'intermédiaire de ce dernier, déclarent avoir vérifié les comptes qu'ils ont trouvés exacts. Ils proposent à l'assemblée de les approuver et d'en donner décharge, avec leurs remerciements, à la caissière et au comité. Ils sont eux-mêmes chaleureusement remerciés par le Président Il n'y a pas de question de la part des membres présents. Le président demande alors à l'assemblée de voter l'acceptation de cet exercice comptable 2022 et d'en donner décharge à la caissière et au comité, ainsi qu'à l'organe de contrôle. On passe au vote ; les membres du comité ne votent pas. Acceptation à l'unanimité. Remerciements du président pour la confiance manifestée par ce vote.

4.Divers

M. le Dr Rime, recteur de la Confrérie de l'Immaculée Conception nous parle de cette institution fondée en 1336. Les conditions d'alors pour en devenir membre étaient très restrictives Elles se sont démocratisées au fil du temps et aujourd'hui, il est bienvenu d'avoir un lien avec Romont, d'être de confession catholique et de vénérer la Sainte Vierge. La Confrérie compte à ce jour 25 membres. Le recteur croit au sérieux et à la transparence de notre association et soutiendra le versement d'une nouvelle aide en notre faveur lors de l'assemblée de la Confrérie en décembre prochain. Il est vivement remercié par notre président de penser à nous parmi tant d'autres ONG d'aide à l'Afrique!

M. Rime pose une question : qu'en est-il des 4 enseignants qui ont quitté le Centre scolaire de Lomela, appâtés par un meilleur salaire dans l'enseignement public. Le Président lui répond que ces démissionnaires ont regretté leur décision car ils ne sont pas payés régulièrement par l'Etat. Selon les informations de l'Abbé, les remplaçants engagés donnent pleine satisfaction à la direction.

L'Abbé Emmanuel était en Belgique en mars dernier pour se faire soigner. Il souffrait de vertiges inexplicables qui ont été traités par des séances de physio pendant plusieurs semaines. Son état s'étant amélioré, il a pu rejoindre sa paroisse congolaise pour les célébrations pascales. Nous formons les meilleurs vœux pour sa santé afin qu'il puisse continuer à remplir ses engagements nombreux auprès de son peuple et demeurer notre relais fidèle et notre partenaire à Lomela.

En conclusion de ce rapport, le Président remercie les membres présents pour leur écoute et leur confiance ainsi que ses collègues du comité pour la bonne entente qui règne en son sein. Il n'y a plus de remarques ni questions, la séance est levée à 20h57. L'assemblée remercie Michel Scaiola par des applaudissements nourris.

Nous prolongeons avec plaisir la soirée avec le verre de l'amitié et des discussions à bâtons rompus.

Lussy, le 30 avril 2023

Le Président :

La secrétaire :